

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DU DOUBS**  
**ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD**  
**CANTON D'AUDINCOURT**  
**COMMUNE DE SELONCOURT**  
**DELIBERATION**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DCM20210928-8</b>	<b><u>Séance du 28 septembre 2021 à 18h30</u></b>  L'an <b>deux-mille-vingt et un</b> du mois de septembre le vingt-huit le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni salle des Cossies à Seloncourt, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 29 septembre 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 20 septembre 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents ()</u></b>  <b><u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

**OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES DELEGUES AU SEIN DE L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES COMMUNES FORESTIERES DU DOUBS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 09 juin 2020 concernant l'élection des délégués au sein de l'association départementale des communes forestières du Doubs.

Il convient de modifier la composition des délégués au sein de l'association départementale des communes forestières du Doubs.

Composition actuelle des délégués au sein de l'association départementale des communes forestières du Doubs :

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
➡ Jean-Claude PERROT	➡ Jean-Luc MIESKE

Monsieur le Maire informe qu'il convient de remplacer M. Jean-Claude PERROT, délégué titulaire par M. Jean-Luc MIESKE, et de remplacer M. Jean-Luc MIESKE délégué suppléant par M. Jean-Claude PERROT.

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
➡ Jean-Luc MIESKE	➡ Jean-Claude PERROT

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, à / par

- approuve la composition des délégués au sein de l'association départementale des communes forestières du Doubs

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 28 septembre 2021

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**

PROJET